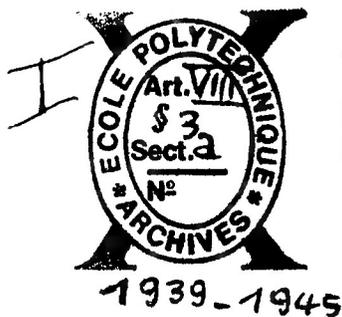


Direction Technique des
Services Spéciaux

Secteur Commandement NM



ALGER, le 13 avril 1944

Pièce n° 38
SMA/ORA

RAPPORT DU CAPITAINE PEYNAUD
Alias PAS - Alias LEONARD - Alias FRANCE

Au lendemain du 27 novembre 1942, l'armée dissoute jouit d'un discrédit jamais égalé. On lui reproche d'avoir perdu la guerre de s'être installé bourgeoisement dans la défaite, d'y avoir pompeusement prôné des vertus qu'elle ne savait pas pratiquer et de s'être fait prendre au lit à l'aube de ce jour de novembre où la flotte de TOULON, plus théâtralement sans doute se sabordait.

Or, de passage en FRANCE où je me trouvais immobilisé, je comptais et retrouvais, dans cette armée humiliée, nombre de camarades dont j'avais pu éprouver la pensée et que l'affront subi laissait comme exilés parmi les patriotes de la résistance.

Bientôt une organisation militaire s'ébauchait. On me conduisit auprès de son chef, c'était le général Frère ; je me proposai pour rattacher l'action de l'organisation à celles des mouvements de résistance et à celles des communistes, dont l'attitude retenait l'attention.

Le général Frère m'affirma avoir les contacts les plus étroits avec le général Delestraint, chef de l'A.S., et me demanda d'abord de me cantonner dans la liaison avec le P.C.

Premiers contacts avec le P.C. - Février 1943 - Première entrevue avec le délégué permanent du P.C. en zone sud . Georges Marrane, ancien maire d'Ivry dit Gaston, se présente officiellement mandaté par le P.C. pour négocier avec le représentant de l'Organisation de l'armée.

Il pose comme condition préalable à tout projet d'action commune, notre participation à l'action immédiate. Il s'élève contre le mot d'ordre de LONDRES : « Soyez attentifs, mais ne bougez pas ». « Il faut, dit-il, que l'ennemi sente le sol de la Patrie brûler sous ses pieds ».

Je ne demande pas mieux mais je dois reconnaître que la question n'est pas encore mûre et de longtemps, je ne pourrai transmettre, au P.C., que des réponses dilatoires.

Après l'arrestation du général Frère, son éphémère successeur le général Grandsart se montre en quelque sorte très ferme : il n'agira point « sans ordres ». Le ton s'élève « *puisque vous ne décidez point sans ordre, lui dis-je, et que vous n'en recevez pas, envoyez-moi en chercher de l'autre côté* ». Refus.

Nous nous quittons à deux doigts de la rupture. Un quart d'heure après mon départ, la Gestapo vient l'arrêter.

Je reprends l'affaire auprès du général Verneau. De nouveau, je développe la thèse de l'action immédiate ; bien menée, elle doit être efficace, elle est nécessaire à l'entraînement moral et technique des résistants, elle offre encore aux éléments de l'armée, une occasion de se racheter aux yeux de la nation, une occasion de gagner l'estime populaire sans laquelle une armée ne figure plus qu'une caste ou une faction : « *si, quand tant de patriotes se font quotidiennement fusiller, vous attendez le jour J pour intervenir, votre action apparaîtra moins comme une oeuvre nationale que comme une manoeuvre professionnelle* ».

Le général Verneau m'affirme que, s'il n'a pas encore donné l'ordre de passer à l'action, c'est qu'il ne jugeait point l'organisation suffisamment prête. Il demande à examiner de nouveau la question. A la fin d'août, il me fait part de sa décision positive et je puis préparer son entrevue avec « Gaston » (Georges Marrane).

Les relations avec les mouvements de résistance

Entre-temps, je m'informai auprès des mouvements de résistance où je comptais des amis ; nulle part, aux échelons d'exécution, je ne découvris l'intense union affirmée par le général Frère. Après l'arrestation du général Delestraint, l'organisation militaire avait, paraît-il, pris certains accords pour la zone sud avec Dubois (colonel Granier) -adjoint et continuateur de Delestraint, et on m'apprit au comité directeur de la zone sud que Delestraint, disparu, sa fonction avait été supprimée et l'A.S. rattachée aux M.U.R. d'où elle était issue.

Les M.U.R. ignoraient Dubois et ses négociations, et c'était leur nouveau chef d'E.M., Pontcarral qui était désormais habilité à traiter.

Les mouvements de résistance, qui me considéraient comme un des leurs, m'avaient d'abord offert de prendre la direction de l'action immédiate, poste nouvellement créé et que prit par la suite Dormoy (Degliane). Cette proposition me séduisait fort, mais en l'examinant de plus près, je me rendis compte que par défaut

de liaison entre les organisations en présence, la plus grande partie de cette action échapperait à mon contrôle. Comme devait, plus tard, me le confirmer Dormoy (Degliane) lui-même, 80 % de cette action étaient menés dans la zone nord en toute indépendance par les F.T.P.. Ainsi, communistes et militaires faisaient encore bande à part en ce printemps de 1943.

Il fallait, de toute évidence, commencer par rassembler ces forces éparses et les coordonner. Je me trouvais dans une situation particulièrement favorable pour établir les liaisons nécessaires. Lorrain (Claude Bourdet), Barès (de Benouville), Pontcarral (De Jussieu), d'un commun accord, me demandèrent de m'y appliquer en attendant l'arrivée de la mission Marchal dont on commençait à parler. J'attendais cette arrivée avec d'autant plus d'impatience que Marchal était un de mes amis de quinze années. Il vient quelques six semaines plus tard. Mais, au rendez-vous qu'il m'avait fixé, je l'attendais vainement, il avait été arrêté le jour même. Je ne crois pas trop donner au souvenir d'un ami en avançant ici que la disparition de Marchal a gravement compromis l'évolution vers l'unité de la résistance.

Je me trouve ainsi porté à reprendre les négociations entre A.S. et militaires, dont le général Frère m'avait d'abord détourné. Dès ma première entrevue avec le général Verneau, je lui définis, en même temps, que la position du parti communiste, celle de l'A.S.. Il accepte de voir Pontcarral (De Jussieu) et nous demande d'étudier les bases d'un accord.

Je propose à Pontcarral (De Jussieu) la constitution, aux échelons région et département, d'E.M. laissant à chaque organisation son indépendance dans l'exécution. Mais le comité directeur des M.U.R. n'acceptera pas d'aller au-delà de la « répartition des missions » se réservant de diriger l'action politique insurrectionnelle qui ne saurait être contrôlée par des militaires ou confiée à leurs soins.

J'oppose à Pontcarral (De Jussieu) qu'il paraît difficile de répartir à priori les missions selon une formule dont la rigidité ne saurait se plier aux circonstances imprévisibles de l'exécution. Il faut prévoir, au moins à certains échelons, une autorité unique, susceptible d'adapter au dernier moment le plan initial à la situation. Les conditions mouvantes de l'action immédiate exigent, d'ailleurs, cette forme vivante de coordination et, si des susceptibilités seules s'y opposent, on pourrait sans doute les apaiser en baptisant « bureau de coordination » ces inquiétants E.M..

Mais l'action immédiate est encore indécise et Pontcarral (De Jussieu) n'a, à sa charge, que la préparation de l'action au jour J. Visiblement la question n'est pas mûre. On s'en tiendra donc à la répartition des missions : les contacts locaux nécessaires doivent favoriser et préparer l'éclosion d'un commandant unique qui s'imposera de soi-même un jour.

Quant à cette action politique que l'on nomme volontiers « insurrectionnelle » et dont les M.U.R. sont à bon droit préoccupés, ne suffirait-il pas de la baptiser, au contraire, « maintien de l'ordre ou du front intérieur » pour y faire légalement participer d'honnêtes militaires ralliés à la même cause. Pontcarral n'ose l'espérer, les militaires pourtant en conviennent.

Et c'est dans cet esprit qu'à la suite d'un long débat entre les uns et les autres, je pus rédiger le texte de l'accord qui devait être signé quelques jours plus tard (début octobre) par Verneau et les représentants des M.U.R. des deux zones et contresigné par Mangin qui assumait désormais seul, toutes les charges de la mission Marchal.

Je rappelle ici les trois points de cet accord que l'on connaît :

- 1°) Les signataires suivent, tant sur le plan politique que militaire, les directives du C.F.L.N., dans la lutte pour la libération du territoire.
- 2°) Pour l'exécution, ils provoquent aux divers échelons les ententes locales nécessaires en vue de la répartition des missions.
- 3°) Dans la mesure où les forces armées sont appelées à servir l'action politique (maintien de l'ordre), l'organisation militaire est à la disposition des autorités administratives officiellement désignées par le C.F.L.N..

Particularité d'ailleurs inattendue, cet accord se montre moins précis sur la question technique que la question politique. J'ai indiqué pour quelles raisons d'ordre psychologique, on avait été amené à adopter, pour solution provisoire du problème technique, la formule vague mais heureusement souple, d'entente locale en vue « de la répartition des missions ».

Il était par contre permis d'espérer que la netteté de la position politique doive rapidement conduire à une solution complète du problème technique à tous les échelons de l'action. Les circonstances et les hommes en présence n'ont que partiellement réalisé cette espérance.

Il avait été entendu que Pontcarral (De Jussieu), Marius (Pfister (chef militaire de la zone sud)) et moi-même ferions, dès la mi-octobre, une tournée de mise au point dans la zone sud : cette expédition fut d'abord ajournée par l'arrestation de Pontcarral au retour d'une mission en SUISSE.

Sitôt après sa relaxation, j'eus le bonheur de le retrouver à LYON où l'organisation du commandement régional fut rapidement réglée. Le chef de l'organisation militaire

accepta de devenir l'adjoint du chef de l'A.S. et son chef d'E.M. sous réserve qu'il put conserver son propre commandement.

Je fus à même de constater, à cette occasion, la complexité des sentiments qui s'affrontent en pareille affaire. Il s'agit non pas d'imposer un chef unique, mais d'amener plusieurs chefs indépendants, dont chacun se considère comme propriétaire en quelque sorte de ses troupes, à reconnaître l'un d'entre eux. Des titres divers et incomparables sont mis en compétition : l'un est plus gradé, plus élevé dans la hiérarchie militaire, mais l'autre a la confiance du directoire politique, et bien que l'action commune envisagée soit de nature militaire, elle doit être animée par la même inspiration politique.

Il faut donc craindre d'avoir à concilier le désir de ^{présence} ~~présence~~ de l'un avec l'amour-propre professionnel de l'autre, petites choses, mais très humaines qu'on rattacherait bien maladroitement à des divergences plus hautes.

Ainsi, non seulement la qualité des chefs en présence, mais la nature de leurs relations privées décide d'une subordination qui doit être consentie, et où la compétence est un critérium difficile et parfois même redoutable à invoquer. Les dispositions si rapidement et si heureusement prises à LYON se soutiennent par la sagesse des deux chefs régionaux et l'estime qu'ils se portent.

Ces conditions ne sont pas toujours acquises. Il y faut remédier alors par un arbitrage plein de tact exercé par une autorité incontestée que la structure de la résistance ne pouvait point encore, au moment de mon départ proposer en de tels cas.

Il demeure à régler, dans cet esprit, le problème toujours posé du commandement dans les autres régions. Au début de novembre, le 12, si je ne me trompe nous avions Marius et moi rendez-vous avec Pontcarral (De Jussieu) à Tarascon, point de départ de la tournée depuis longtemps projetée. Mais Pontcarral, retenu ailleurs, ne put venir : la tournée n'eut jamais lieu et c'est dommage.

Dans l'importante région de TOULOUSE en particulier, les relations ^{enfin} avec l'A.S. et l'organisation militaire, plusieurs fois nouées et dénouées demeuraient encore fort incertaines au moment de mon départ, c'est-à-dire trois mois plus tard.

Ce n'est donc pas sans optimisme que Pontcarral (De Jussieu) que je retrouvais bientôt à PARIS avec Mangin, récemment rentré de SUISSE, me déclara renoncer à la tournée manquée « désormais inutile en raison de la parfaite entente dans toutes les régions ».

Il me fit part d'un projet plus vaste : la création d'un E.M. national accolé au comité militaire en voie de formation « une sorte d'E.M.G., disait-il, de l'armée clandestine ». Il me demandait de pressentir en vue de leur participation certains de nos camarades. Je crus pouvoir lui affirmer que quelques que soient les bonnes dispositions, ils ne manqueraient pas de me faire les mêmes objections techniques

qui me venaient à l'esprit : on voyait mal le rôle concret d'un tel organisme dont l'effectif d'abord inquiétait. Comment fonctionneraient ses liaisons avec les régions, surtout en période d'opérations ? Serait-il seulement adapté à la forme des opérations dont on pouvait prévoir qu'elles se diviseraient au moins en deux théâtres distincts ? Que pourrait-il étudier et élaborer qui ne puisse l'être plus exactement et plus efficacement à l'échelon régional.

J'aurais, personnellement, préféré que l'on s'applique à régler définitivement et dans le détail, les problèmes régionaux afin d'assurer et d'éprouver les bases de l'édifice avant de s'inquiéter de le couronner.

L'idée fut néanmoins soumise et étudiée. Mais la composition du « Comité d'action » et la participation de l'organisation militaire n'étant pas encore nettement définies, la création de l'E.M. national se trouvait encore ajournée au début de février quand je quittais la FRANCE.

Je continue de croire que l'action clandestine ne peut être centralisée au-dessus de l'échelon régional et, encore, faut-il, en prévision des opérations, que l'articulation à l'échelon départemental demeure souple. Le comité d'action, dont la constitution au niveau national néanmoins s'impose, ne peut avoir d'autres ambitions que de mettre et de maintenir les régions dans les meilleures conditions d'efficacité. C'est à proprement parler un rôle d'organisation (personnel, financement) d'inspection et d'arbitrage auquel suffit un E.M. réduit.

Histoire des « accords » avec le P.C.

C'est ici que se situe l'histoire des accords élaborés avec le P.C. et qui sont, plus précisément, l'objet de la lettre au C.F.L.N., dont je suis porteur.

Une fois décidée la participation des militaires à l'action immédiate, il fallait préciser les conditions de leur action commune avec les troupes dites « communistes ».

Je rédigeai donc, avec l'adjoint, d'ailleurs fort actif et adroit de Gaston (Marrane), un projet d'accord analogue à celui signé avec l'A.S., mais à la vérité plus précis, on trouvera ce texte cité in extenso dans la « note au sujet de l'accord » signé le 29 décembre entre l'A.S. et les F.T.P., document joint à la lettre au C.F.L.N..

Les différences de ce texte avec celui de l'A.S. et les précisions supplémentaires qu'il compte, tiennent aux préoccupations spéciales des signataires :

- le P.C. désirait que la participation à l'action immédiate fut nettement indiquée et insistait sur l'état précaire des gens du maquis,

- les militaires, qui entendaient traiter avec les F.T.P. dans le cadre de l'armée nationale, devaient d'autre part être rassurés.

Ceci acquis, on pouvait proposer au parti si, du moins, il renonçait comme il l'affirmait à toute action politique pour cette période de la libération, non plus seulement la répartition des missions aux divers échelons mais, aussi, l'organisation commune du commandement. De telles précautions devaient permettre un certain contrôle des forces « ainsi coordonnées ».

Ce texte me fut rendu quelques jours plus tard par l'adjoint de Gaston avec approbation du parti communiste. Seul le préambule y était modifié : parmi les signataires, le parti communiste était remplacé par l'E.M. des F.T.P. ; on devait me mettre en relation avec l'E.M. des F.T.P. qui avait reçu, du parti, l'autorisation de signer ledit texte.

Il y avait là une nuance qui devait retenir l'attention. Je fis observer que j'avais officiellement négocié avec le P.C. ; son délégué ne s'était-il pas assez solennellement présenté par un : « *je suis le parti communiste* ».

Au cours de minutieuses négociations, nous avons cherché et, enfin, trouvé un terrain national sur lequel pouvions (définitivement espérons-nous) se rapprocher des gens que toute une histoire antérieure séparait. Un tel résultat méritait que le parti ne s'en remît pas à d'autres pour le sanctionner.

« Certes, me dit-on, le parti ne répugne nullement à donner toutes assurances sur les problèmes plus généraux que nous avons discutés, mais cet accord est d'ordre technique : le parti tient donc à ce qu'il soit signé par les F.T.P. uniquement par respect des justes prérogatives de ceux qui auront à l'exécuter ».

Aussi bien suggérais-je que le parti, dans une déclaration préalable, exprimât l'identité de nos vues sur les problèmes essentiels d'une politique nationale.

C'était, si je ne me trompe, dans la deuxième quinzaine d'octobre, peu après l'arrestation de Verneau. Je n'avais pu encore prendre contact avec Renaud (Revers), son successeur. Une entrevue fut organisée pour le début de novembre entre Gaston (Marrane) et Marius (Pfister), chef militaire de la zone sud qui avait, avec un esprit assurément nouveau, toujours fortement soutenu après des camarades méfiants les négociations engagées tant avec le P.C. qu'avec les M.U.R..

Gaston (Marrane) vint et tint un petit discours qui signifiait, en termes courtois, ceci : *« nous avons les uns et les autres commis des erreurs. Mais vous accorderez au P.C. que ses erreurs puissent être de jeunesse, encore que toute sa politique*

passée soit assez facile à justifier. Qu'il nous suffise de nous définir aujourd'hui par nos actes. Depuis l'armistice, le P.C. est à la pointe du combat. Ce combat et le sacrifice de nos morts sont notre meilleure justification du passé et la meilleure garantie que nous puissions donner pour l'avenir. Vous demandez plus. Vous représentez, vous, une vieille institution qui a déçu et plusieurs fois déçu par une passivité renouvelée. Nous pourrions nous blesser de vos exigences, quand nous ne vous demandons nullement de vous justifier. Mais nous sommes un grand parti politique sans sectarisme ni préventions et qui, d'abord, veut faire une FRANCE plus forte, plus belle et brillante de plus d'éclat que jamais au cours de son histoire. Cette oeuvre nous ne la réaliserons pas seuls, nous le savons. Nous serons les premiers à effacer les préventions, à oublier les erreurs. Vous n'avez pas encore oublié celles que vous croyez les nôtres ? Nous voulons attribuer celles qui vous ont éloigné de nous injustement, à un manque d'éducation politique que les contacts, que nous entretenons, vous permettent déjà de mesurer.

Vous voulez cependant des garanties ? Nous vous les donnerons, toutes celles que vous voudrez, une déclaration commune ? Rédigez vous-même le texte et je vous le rapporterai signé du Bureau politique du Parti.

Bien plus, je m'engage à vous communiquer tous les documents et circulaires d'ordre intérieur. Bien plus, je vous offre, si vous y voyez pour vous quelque intérêt, l'entrée du Comité directeur du F.N. au titre qu'il vous plaira de choisir ».

A quoi il fut répondu qu'il ne s'agissait pas pour nous de faire le relevé et la critique des erreurs passées. Des politiques réalistes ne pouvaient pas nier la réalité des faits psychologiques : de longues conversations avaient établi à notre échelon une confiance et une estime réciproques. Mais nos routes avaient si longtemps divergé, qu'il fallait craindre, qu'en dehors de notre entourage immédiat, quelque méfiance demeure. Puisque nous avons l'honneur de mener le même combat, il était juste qu'une déclaration commune définisse ses buts sans équivoques.

On prend rendez-vous pour la mi-novembre à PARIS où je dois proposer et discuter un texte de déclaration commune. Entre-temps, la question du représentant au F.N. est longuement débattue entre nous : après quelques hésitations, les avis sont en moyenne favorable à l'acceptation à titre d'observateur.

A PARIS, je propose à Gaston (Marrane) un texte qui, retouché par lui, prend la forme que l'on retrouvera reproduite en annexe à la lettre au C.F.L.N.. Ce texte exprime plus clairement les préoccupations d'ordre national déjà visibles dans l'accord d'action commune avec les F.T.P.. Il constitue un engagement formel à l'égard de la politique du C.F.L.N. pour toute la période précédant la consultation nationale. Je montrai le jour même ce texte à Mangin, depuis longtemps au courant des négociations.

Et ayant pu joindre Renaud (Revers), successeur de Verneau que je voyais pour la première fois, je lui présentai Gaston. Au cours de cette entrevue à laquelle assistait Marius, un accord de principe complet fut acquis : Renaud (Revers)

approuva les textes élaborés et accepta d'envoyer un observateur au comité directeur du F.N.. Marius et moi-même étions désigné à titre interchangeable. Nous devions retrouver le 8 décembre Gaston (Marrane) qui nous rapporterait la décision du parti sur la déclaration commune et la réponse du comité du F.N.. Toutes choses qui, selon lui, ne faisaient aucun doute. La date choisie nous permettrait même d'assister à la prochaine réunion du comité du F.N. qui devait avoir lieu le lendemain.

C'est ici que s'ouvre le chapitre malheureux de l'histoire.

La signature des accords prévus semblait à ce point assurée que, dès le début de novembre, Gaston (Marrane) nous avait mis en contact à LYON, avec un représentant mandaté des F.T.P. du nom de Roger. Il s'agissait d'aborder, sans délai la question des réalisations pratiques. Roger nous dit que l'E.M. des F.T.P. était déjà en pourparlers avec les M.U.R. et qu'il serait souhaitable que l'on signât un accord à trois. Tout le monde en convint. Je demandais seulement que l'on prit pour base notre texte, et qu'il soit signé dans les conditions que nous avions négociées avec le P.C.. En l'absence de Mangin et en vue de hâter les choses, je présentai le lendemain même Roger à Berniquet (Bourges Maunoury) et nous quittâmes LYON peu après avec Marius pour nous rendre à TARASCON où, comme j'ai dit, nous devions retrouver le 12 novembre Pontcarral en vue d'une tournée de mise au point des régions.

Cette tournée manquée, je vois Berniquet (Bourges Maunoury) et Roger à LYON. Rien n'était encore fait, mais déjà Roger se récusait disant qu'il n'avait pas qualité pour traiter. Je pensais qu'on pourrait arranger les choses le 8 décembre à PARIS par l'intermédiaire de Gaston. Mais Gaston ne vint pas.

A LYON, je repris contact avec son adjoint qui me transmit ses excuses ; l'absence de Gaston (Marrane) était due à un accident matériel. « *Je ne comprends rien à ce qui s'est passé chez les F.T.P., me dit-il, il faut absolument que vous arriviez à un accord à trois. Gaston vous retrouvera ici le 28 décembre* ».

Le 28 décembre fut une journée de fâcheux malentendus. Le matin réunion de l'A.S. ; à la sortie, Marius se félicite : « *les choses vont si bien, me dit-il, que j'ai envie d'accepter la proposition de Pontcarral (De Jussieu) et d'entrer à l'E.M. national si, toutefois, il doit fonctionner un jour* ».

Le soir, rendez-vous avec Gaston (Marrane). Là, Gaston ^{nous} apprend avec les signes de la déception la plus vive, que le parti ne croit pas devoir « pour l'instant » signer la déclaration prévue, que l'E.M. des F.T.P. n'a plus l'intention de traiter et que la proposition du F.N. devient sans objet et voici l'explication :

« *Je ne savais pas, dit-il, que votre organisation n'existait plus, que vous aviez été absorbés par l'A.S. qui est en train de traiter pour l'ensemble des F.T.P.. C'est en tout cas, ce qui m'a été affirmé au cours des conversations et tel que vous me voyez,*

ainci

J'ai été ridicule aux yeux du parti ; je me suis laissé, dit-il, « avoir » par une poignée de militaires en marge de la résistance, qui trublionnent dans tous les coins sans que personne les veuille voir. Ils ont cherché à se donner du poids en traitant avec un grand parti et à accéder aussi au Conseil National de la Résistance qui leur ferme depuis des mois sa porte au nez. Vous comprendrez que, par loyalisme, à l'égard d'ALGER, le P.C. se voit forcé d'ajourner la signature de nos accords.

Je serai à PARIS le 8 janvier, ajoute-t-il, et j'espère pouvoir vous apporter de meilleures nouvelles. Efforcez-vous, de votre côté, d'éclairer la situation auprès du C.N.R. ».

Le mauvais effet de cette petite histoire fut porté à l'excès par la connaissance indirecte que l'on eut de l'accord signé le 29 décembre entre l'A.S. et les F.T.P.. On se fâcha, il y eut un télégramme de protestation à LONDRES.

En référence aux explications fournies par le P.C., des positions personnelles furent opposées. Beaucoup de nos camarades parlèrent de négociations « violemment torpillées », manoeuvre à leurs yeux d'autant plus injuste que les textes élaborés et que connaissait l'A.S., s'efforçaient de donner au C.F.L.N. sur un plan national élevé des garanties politiques nouvelles.

On attendait un geste compréhensif du parti communiste qui avait marqué, jusque-là, un si grand intérêt pour nos conversations que plusieurs fois et, récemment encore, son délégué m'avait demandé de prolonger notre liaison « quand même tous les problèmes de la collaboration, avec les F.T.P., seraient résolus ».

C'est dans ces dispositions d'esprit que Marius monta une fois de plus à PARIS pour l'entrevue du 8 janvier. Mais Gaston ne vint pas. Son adjoint avait ma « boîte ». J'attendis quelques jours, puis cherchais à le joindre à LYON, son relais avait disparu.

Je partis pour l'ESPAGNE, le 5 février, sans les avoir revus.

Histoire de la lettre au C.F.L.N.

Les esprits un peu apaisés, il fallait faire le point. Au bout de dix mois de relations assidues, nos rapports avec Gaston avaient pris un tour de confiance et d'amitié. Sa fermeté et sa netteté forçaient l'estime. Sa ténacité, en faveur d'un rapprochement, s'appuyait sur des bases nationales dont je n'ai pas le droit de mettre en doute l'authenticité. Quand je lui avais présenté le projet de déclaration commune, il n'en avait repris les termes, que pour y accuser des traits que j'avais plus timidement destinés.

Dans les explications qu'il avait fournies, on pouvait déjà, sous une irritation qui ne semblait pas ~~de~~ simulée, discerner qu'il s'était trouvé au dernier moment désavoué par le parti.

Sa disparition et son silence étaient-ils accidentels ou devaient-ils confirmer à nos yeux ce désaveu ? C'était là l'essentiel de la question.

Nos longues et minutieuses négociations ne pouvaient être abandonnées sans conclusion. Il devait officiellement demeurer trace et, si la rupture était inévitable, il était de l'intérêt de tous qu'on en eut les raisons profondes. L'échec, que des propos plus ou moins déformés ne pouvaient excuser, devait porter avec soi sa leçon.

Selon cette vue, je proposai à Renaud (Revers) d'adresser à l'A.S., aux F.T.P. et au P.C. la « note » au sujet de l'accord signé le 20 décembre 1943 entre l'A.S. et les F.T.P., qui les invitait très fermement à éclaircir une situation pour tous désormais suspecte.

Les conclusions où s'étaient arrêtées nos négociations avec le P.C. y étaient rappelées et maintenues comme seule base d'un accord plus vaste.

Je signale que c'est dans cette rédaction que fut, pour la première fois, employée la dénomination d'Organisation Métropolitaine de l'Armée « O.M.A. ». Au moment de la signature avec l'A.S., le général Verneau avait tenu à l'expression : « Organisation issue de l'Armée d'Armistice ». Elle était malheureuse. Renaud en convint. La nouvelle forme rattachait plus hautement l'organisation à l'unité de l'Armée nationale.

Ces derniers incidents révélaient une grave équivoque. Il ne suffisait pas d'avoir voulu la dissiper sur place : il fallait la pourchasser jusqu'à ALGER. L'O.R.A. n'avait-elle de son côté, rien à se reprocher ? De son ralliement à la politique nationale du général de Gaulle, un seul texte, celui de l'accord avec l'A.S. portait témoignage. Mais ce témoignage n'était ni assez direct, ni assez solennel.

Des textes élaborés, avec le P.C., auraient dû confirmer avec quelque éclat, ce premier témoignage et marquer le caractère actif de l'adhésion. Mais ces textes demeuraient dans l'ombre et leur carrière semblait avortée.

Depuis des mois, je réclamaient qu'une mission vint dire au général de Gaulle en personne : « *nous avons reconnu en vous le chef politique de la Nation. A ce titre, nous vous demandons de nous reconnaître aux côtés des mouvements de résistance, comme les éléments de votre armée* ». Cette mission s'est trouvée de jour en jour remise.

Néanmoins, dès le début de décembre, donc nettement avant la crise, Renaud avait décidé de m'envoyer dans ce but à ALGER. Je ne partis que deux mois plus tard.

La lettre que j'apportais se trouvait fortement marquée par les événements que je viens de relater. Elle définit la position politique et technique de l'O.R.A. dans le rassemblement complexe et, pour mille raisons, fragile de la résistance.

Mais surtout, avec l'espoir, qu'il en reste officiellement trace, elle apporte à l'histoire politique de la résistance la contribution des négociations engagées entre les éléments de l'armée et la parti communiste.

Je dois citer ici deux opinions : celle de Mangin et celle de Didier (Chambonnet), chef de la région de LYON. Je les rencontrai séparément à PARIS, le jour même, où je portais à la signature de Renaud (Revers) le texte de la lettre au C.F.L.N..

Rentrant de la zone ^{Sud} où régnait une certaine effervescence, je rapportai à Mangin la réponse de Gaston et son désastreux effet. Il protesta aussitôt : *« c'est absolument faux, me dit-il, il s'agit d'un prétexte inventé de toutes pièces par le P.C. pour justifier sa rupture, en voulez-vous une preuve ? Vous savez que le conseil national de la résistance s'oppose à l'entrée de Renaud (Revers) au comité d'action. J'ai pourtant, et quelque soit mon goût personnel, plaidé avec insistance sa cause. Or, savez-vous d'où vient la pire opposition ? Du délégué du F.N., après un véritable réquisitoire, il est allé jusqu'à réclamer le vote d'une motion hostile »*.

Berniquet (Bourges Maunoury) devait voir Renaud (Revers) deux jours plus tard. Mangin ma demanda d'éclairer Renaud (Revers) avant l'entrevue : *« je ne demande, me dit Renaud (Revers) qu'à m'expliquer devant le C.N.R. »* et il fit le meilleur accueil à Berniquet.

Quant à Didier (Albert Chambonnet), il ne me cacha pas son désappointement : *« j'avais beaucoup espéré de cet accord entre l'A.S. et les F.T.P.. J'avais poussé à sa signature. J'attendais aux divers échelons des contacts étroits. Or, depuis un mois, je n'ai pu joindre aucun délégué départemental. Le délégué régional est venu... pour passer à la caisse. Il était, selon lui, inutile de payer par départements, il se chargeait de tout. Encore, prétendait-il, ne pas avoir à justifier de la somme réclamée, ni m'indiquer la répartition des effectifs. Je me suis fâché et lui ai déclaré que : « si dans les jours je n'avais pas vu tous les délégués départementaux, je dénonçais l'accord »*.

Telle était la situation au début de février, quand je quittai la FRANCE. Sans doute s'est-elle améliorée depuis, mais je doute qu'elle ait été rétablie sur les bases que nous avons négociées avec le P.C..

Mon intention était de renouer ici les contacts rompus dans la métropole, de manière à obtenir une réponse définitive du parti. Si de telles conversations devaient être reprises, je désirerais que ce fut désormais avec l'appui du C.F.L.N..

En ce qui concerne les relations entre l'A.S. et l'O.R.A., il n'existe plus, depuis la signature de l'accord d'action commune, de difficultés de principe. Mais, localement, des difficultés ont surgi et peuvent surgir encore par le jeu des rivalités et des

présences

Sans doute, a-t-on pu, en de telles occasions, reprocher à certains officiers de l'O.R.A., une raideur maladroite. Une bonne politique saura surtout y discerner un vestige d'amour-propre humilié.

Cette raideur, un mot du général de Gaulle, eut, dès le début, suffi à la réduire si ce mot avait pu être prononcé. Il peut l'être aujourd'hui. Et je ne crois pas me tromper en avançant qu'une parole de confiance et d'adoption à l'égard de ces militaires politiquement exilés, serait susceptible d'apporter à leur abstraite adhésion un caractère de dévotion profonde.

